



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N°67 du 27 janvier 2015

Les Journées du Patrimoine 2015 pour les Compagnons d'Emmaüs



Chers Amis,

Nous reprenons une action de solidarité dans le cadre des journées du Patrimoine 2015 au profit d'une des plus anciennes associations caritatives de France : les Compagnons d'Emmaüs.

Depuis plus de 60 ans, le Mouvement Emmaüs, solidaire et laïc, propose des réponses concrètes et innovantes pour lutter contre toutes les formes d'exclusion. Toujours tourné vers les réalités et les expériences du terrain, il a fait du travail un levier incontournable pour retrouver espoir et dignité, et ce, dans la suite des combats portés par l'abbé Pierre, son fondateur.

Le prix, de nouveau fixé à 5 €, aux formats auto et moto, sera intégralement reversé aux Compagnons, alors que les frais d'expédition restent inchangés par rapport aux autres années.

Merci au Groupe AXA qui renouvelle son soutien et sa participation afin d'amortir les frais de fabrication.

Merci aussi à notre ami Thierry Dubois, qui depuis la 1^{ère} heure, s'associe bénévolement à notre initiative.

Merci enfin à vous tous, collectionneurs, clubs, professionnels, musées, qui allez nous suivre avec le même enthousiasme pour une noble cause : favoriser le dialogue et la rencontre pour lutter contre l'exclusion.

Bien cordialement,
Valy Giron

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...

Egalement sur www.ffve.org rubrique Publications Actualités.

Union des Clubs et Musées de Véhicules Anciens de France affiliée à la F.I.V.A.
Siège à Paris – F.F.V.E. – B.P. 40068 – 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
Tél. 01 46 21 94 70 – Télécopie 01 46 21 94 99 – secretariat@ffve.org – www.ffve.org



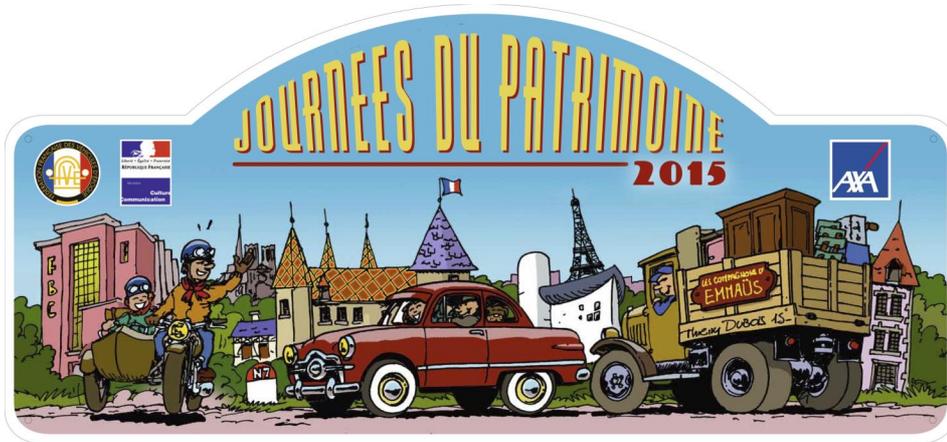
Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE



Format Auto



Format Moto

Bulletin de participation

Club / Entreprise / Musée :

Adresse : **Code postal :** **Ville :**

N° affiliation à la FFVE : **Responsable :**

Si vous organisez une manifestation (rallye, exposition) dans le cadre des Journées du Patrimoine :

Nom, date et lieu :

Bon de Commande

A renvoyer par courrier à la FFVE accompagné de votre règlement – Date limite lundi 31 août 2015

N'attendez pas le dernier moment - Envoi par conditionnement de 10 plaques

Nombre de plaques : x 5,00 € = € **Format Auto** **Format Moto**

Frais de port : 10 plaques : 9 € / 20 plaques : 10 € / 30 plaques : 11 € / 40 plaques : 12 € / 50 plaques : 13 €
60 plaques : 14 € / 70 plaques : 15 € / 80 plaques : 16 € / 90 plaques : 17 € / 100 plaques : 18 €.

TOTAL : €

Les plaques seront envoyées en « Colissimo suivi », avec preuve de dépôt - suivi du colis - dépôt sans signature.

Adresse de livraison si différente du club, entreprise ou musée :

.....

Fait à **Le**

Nom et fonction du signataire : **Signature :**

Pour économiser les frais de port, les plaques seront disponibles sur le stand de la FFVE dans les Salons.